

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Concours 2027 du Fonds d'innovation

Lignes directrices à l'intention des
membres des comités experts

Août 2026

INNOVATION

Fondation canadienne
pour l'innovation

Canada Foundation
for Innovation



Table des matières

Partie 1 : Que faut-il savoir au sujet de ce concours? 2

Raison d'être	2
Objectifs	2
Budget	2
Volets	2
Processus d'évaluation.....	3

Partie 2 : Que faut-il savoir pour réaliser votre évaluation? 5

Principes de l'évaluation du mérite	5
Processus d'évaluation du mérite	6
Matériel requis	7
Rôles et responsabilités des membres des comités experts.....	7
Étapes de l'évaluation du comité expert.....	8

Partie 3 : Normes relatives aux critères d'évaluation et instructions fournies aux établissements demandeurs 11

Recherche	11
Équipe	12
Pérennité.....	13
Retombées	14
Volet 1 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances (ouvert).....	16
Volet 2 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances dans les domaines des sciences sociales, humaines et des arts.....	18
Volet 3 : Mise en place, renouvellement ou modernisation de plateformes scientifiques.....	21

À propos de la Fondation canadienne pour l'innovation

Avec son mandat audacieux et sa vision stratégique, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) donne aux chercheurs et chercheuses les moyens d'être des leaders mondiaux dans leur domaine et de répondre aux grands enjeux de société.

La FCI contribue au financement d'outils, d'équipements et de laboratoires à la fine pointe de la technologie. Cette infrastructure est nécessaire à la recherche fondamentale et permet de relever des missions de recherche qui transcendent les disciplines et unissent tous les secteurs.

Les infrastructures de recherche financées par la FCI favorisent la mobilisation des connaissances, stimulent l'innovation et la commercialisation et offrent un milieu exceptionnel pour assurer la formation de la nouvelle génération.

Avec tout le respect dû au peuple algonquin anichinabé, nous, à la Fondation canadienne pour l'innovation, reconnaissons que notre siège social est situé sur son territoire traditionnel non cédé.



Mot de remerciement

Nous tenons à vous remercier d'avoir accepté de participer au processus d'évaluation du concours 2027 du Fonds d'innovation. La réussite de notre processus d'évaluation tient à la collaboration de personnes dévouées comme vous qui y consacrent de leur temps et partagent leur expertise. La FCI et la communauté de la recherche du Canada vous sont très reconnaissantes des efforts que vous déployez.

Partie 1 : Que faut-il savoir au sujet de ce concours?

Raison d'être

Le Fonds d'innovation finance des infrastructures qui couvrent l'ensemble du spectre : de la recherche la plus fondamentale à la recherche appliquée et au développement technologique. Les projets financés soutiennent tous les domaines : sciences naturelles, génie, sciences de la vie, santé, sciences humaines et sociales, ainsi que les arts. Ces investissements permettent au Canada de demeurer concurrentiel, résilient et prêt à relever des défis nationaux et mondiaux complexes. Par l'entremise de ce concours, la FCI investira dans des milieux de recherche équitables, inclusifs et outillés pour faire du Canada l'un des premiers pôles mondiaux en matière de science et d'innovation.

Objectifs

Le concours 2027 du Fonds d'innovation vise à aider les établissements canadiens à s'adapter de manière stratégique à un monde en constante évolution et à renforcer la compétitivité, la sécurité et la prospérité du pays à long terme.

Les objectifs de ce concours sont les suivants :

- Renforcer la capacité des chercheurs et chercheuses à exceller et à demeurer compétitifs à l'échelle internationale;
- Développer des capacités de recherche pérennes;
- Générer des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne.

Budget

La FCI investira jusqu'à 325 millions de dollars en finançant au maximum 40 % des coûts admissibles d'un projet d'infrastructure de recherche. Elle allouera également jusqu'à 97,5 millions de dollars aux coûts d'exploitation et de maintenance connexes par l'entremise du [Fonds d'exploitation des infrastructures](#).

Volets

Pour ce concours, il existe trois volets dont les critères d'évaluation sont propres à chacun. Les fonds du concours ne sont pas répartis entre les différents volets et donc, il n'y pas de montants attirés pour chacun.

VOLET 1 Volet 1 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances (ouvert)

Ce volet est ouvert aux propositions émanant de toutes les disciplines.

VOLET 2 Volet 2 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances dans les domaines des sciences sociales, humaines et des arts

Pour pouvoir soumettre une proposition sous ce volet, le principal domaine de recherche devra être identifié comme étant en sciences sociales, humaines ou en arts (SSHA).

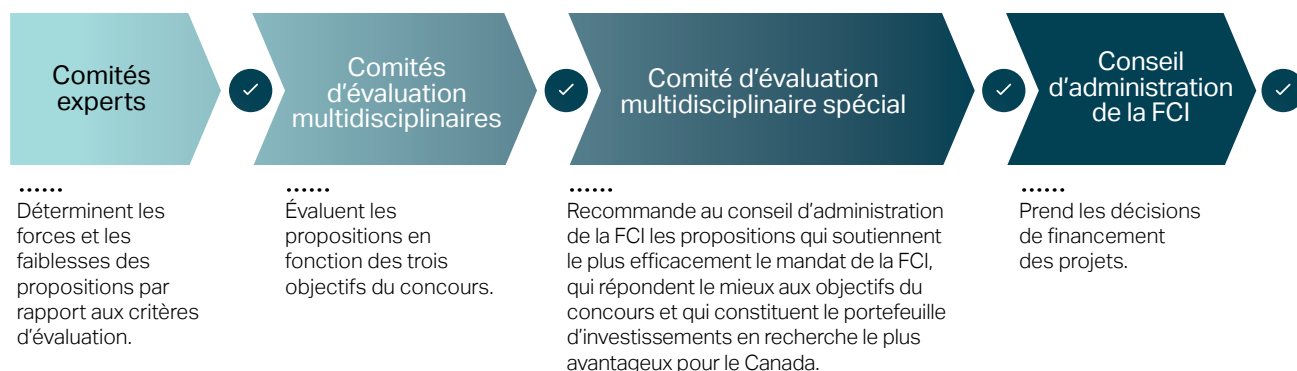
VOLET 3 Volet 3 : Mise en place, renouvellement ou modernisation de plateformes scientifiques

Pour pouvoir soumettre une proposition sous ce volet, il faudra que toute l'infrastructure demandée soit hébergée et gérée au sein d'une plateforme scientifique.

Processus d'évaluation

Le processus d'évaluation des propositions soumises au Fonds d'innovation se déroule en trois étapes, à la suite desquelles le conseil d'administration de la FCI prend ses décisions de financement.

Figure 1 : Processus d'évaluation de la FCI



Comités experts

À la première étape du processus d'évaluation, les comités experts examinent un petit nombre de propositions regroupées selon le domaine de recherche dont elles relèvent. Ils se baseront sur cinq critères d'évaluation :

- Recherche¹;
- Équipe;
- Infrastructure;
- Pérennité;
- Retombées.

Quel que soit le volet, les critères d'évaluation sont similaires. En revanche, les sous-critères sont adaptés pour mieux correspondre aux types de propositions concernées.

Consultez la [troisième partie](#) de ce document pour en savoir plus sur la façon de satisfaire à chaque critère et sous-critère d'évaluation.

Seules les propositions qui atteignent un seuil cumulatif minimal par rapport aux cinq critères d'évaluation passeront à l'étape suivante. À moins d'être cotée trois fois ou plus « Bien que comportant des faiblesses mineures, la proposition satisfait à la norme du critère d'évaluation. » ou à moins d'être cotée ne serait-ce qu'une fois « La proposition satisfait partiellement à la norme du critère d'évaluation. » ou « La proposition ne satisfait pas à la norme du critère d'évaluation. », une proposition atteint le seuil minimal et passe à l'étape suivante, soit celle de l'évaluation par un comité d'évaluation multidisciplinaire.

Comités d'évaluation multidisciplinaires

À la deuxième étape du processus d'évaluation, des comités d'évaluation multidisciplinaires (CEM) examinent un petit nombre de propositions regroupées selon leur taille ou complexité. Ils se baseront sur les trois objectifs du concours. À cette étape, quel que soit le volet dont elles relèvent, les propositions sont évaluées ensemble.

Au moins un CEM examinera exclusivement les propositions soumises par de petits établissements. Les petits établissements sont ceux dont la part de financement totale des trois organismes fédéraux de financement de la recherche est inférieure à 1 %.

¹ Dans le présent document, le terme « recherche » désigne l'ensemble des activités de recherche, comme par exemple : la recherche fondamentale, la recherche appliquée, le développement technologique ou les travaux de création.

La FCI choisit les membres des CEM en fonction de leur vaste compréhension du milieu de la recherche et de leur expertise dans de nombreux domaines, notamment les sciences naturelles et le génie, la santé, les sciences sociales et humaines ou les arts. Tous les CEM comprendront des membres qui connaissent bien les principes d'équité, de diversité et d'inclusion et des membres ayant une expérience des plateformes scientifiques. La FCI agence ses comités en fonction des propositions qu'ils ont à évaluer. Un CEM qui examinera les propositions soumises par de petits établissements, par exemple, sera composé de personnes qui ont fait l'expérience de cet environnement et le connaissent bien.

Les CEM analysent minutieusement les propositions de même que les rapports des comités experts. Leur responsabilité est double :

- Déterminer les propositions qui font preuve d'excellence et remplissent le mieux les trois objectifs du concours, en tenant compte des autres propositions présentées;
- Formuler des recommandations par rapport au financement et au montant à allouer à chaque proposition. Ces recommandations seront utilisées à la prochaine étape du processus d'évaluation.

Comité d'évaluation multidisciplinaire spécial

À la troisième et dernière étape du processus d'évaluation, un comité d'évaluation multidisciplinaire spécial examine les rapports des CEM des propositions dont ils ont recommandé le financement. Le comité d'évaluation multidisciplinaire spécial s'assure que les évaluations soient cohérentes d'un CEM à l'autre. Dans le cas où les recommandations des CEM dépasseraient le budget disponible, le comité d'évaluation multidisciplinaire spécial doit recommander au conseil d'administration de la FCI les propositions qui soutiennent le plus efficacement le mandat de la FCI, qui répondent le mieux aux objectifs du concours et qui constituent le portefeuille d'investissements en recherche le plus avantageux pour le Canada.

Décisions de financement

Le conseil d'administration de la FCI prendra ses décisions de financement à sa séance de novembre 2027. La FCI avisera ensuite les établissements de ces décisions et leur transmettra les rapports de comité.

Partie 2 : Que faut-il savoir pour réaliser votre évaluation?

Principes de l'évaluation du mérite

Notre processus d'évaluation du mérite repose sur les principes d'intégrité et de confidentialité. Il s'agit de nous assurer que nous continuons à mériter la confiance du milieu de la recherche, du gouvernement et du public.

Intégrité

Nous nous attendons à ce que les évaluateurs et évaluatrices observent les normes d'éthique et d'intégrité les plus rigoureuses qui soient. Cela signifie que des intérêts personnels ne doivent jamais influencer ni sembler influencer les recommandations. Une personne est recrutée à titre individuel; elle ne l'est pas pour représenter ou défendre une discipline ou une organisation. Tous les membres de comités doivent donc se conformer à l'[Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#).

Consultez la liste des membres de l'équipe et des établissements affiliés pour les propositions examinées par votre comité. Tout conflit d'intérêts doit nous être déclaré avant la réunion du comité. Nous déterminerons alors si le conflit d'intérêts est gérable ou s'il est préférable de vous retirer de l'évaluation de cette proposition.

Confidentialité

Notre processus d'évaluation est confidentiel. En acceptant de faire partie d'un de nos comités d'évaluation, vous vous engagez aussi à respecter notre [Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#). Cela signifie que toute information qui vous sera transmise doit être traitée comme confidentielle en tout temps. Les propositions ne doivent pas être partagées ou faire l'objet de discussions avec des personnes qui ne font pas partie de votre comité. Si vous pensez ne pas posséder l'expertise nécessaire pour rendre une évaluation utile sans en discuter avec un ou une collègue, nous vous prions de décliner notre invitation à prendre part au processus d'évaluation. Toutes les notes et tous les documents d'appui doivent être détruits une fois la réunion d'évaluation terminée.

La FCI peut parfois, avec l'accord des membres du comité, enregistrer les discussions afin de faciliter la rédaction des rapports. Ces enregistrements restent confidentiels et sont réservés à l'usage exclusif de la FCI. Ils sont détruits une fois le processus d'évaluation terminé.

Utilisation de l'intelligence artificielle générative

La protection de la vie privée, la confidentialité, la sécurité des données et la protection de la propriété intellectuelle doivent être considérées comme prioritaires lors de l'élaboration et de l'évaluation des propositions. Veuillez éviter d'utiliser des outils d'intelligence artificielle pour évaluer les propositions qui vous sont confiées. La saisie d'informations concernant une proposition dans un outil d'intelligence artificielle générative tel que ChatGPT ou DeepL, lesquels stockent et réutilisent ces données pour améliorer leur efficacité, pourrait atteindre aux droits à la vie privée et à la propriété intellectuelle. Vous pourriez alors avoir enfreint notre [Accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité](#). La FCI vous suggère de consulter et de suivre les [Lignes directrices sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'élaboration et l'évaluation des propositions de recherche](#) du gouvernement du Canada.

Préjugés

L'évaluation du mérite est en soi un processus subjectif. Les préjugés peuvent être inconscients et se manifester de plusieurs façons. Ils peuvent reposer sur :

- Une école de pensée, une préférence pour la recherche fondamentale, appliquée ou translationnelle, un parti pris pour un champ de recherche, une sous-discipline ou une approche (émergente ou non);
- La taille ou la réputation de l'établissement demandeur;
- L'âge, la langue, les facteurs identitaires ou le genre des personnes concernées.

Nous vous encourageons vivement à suivre le [module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs](#) mis au point par les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines. Ce court module en ligne permet de mieux comprendre certains types de préjugés et comment ceux-ci influencent l'évaluation du mérite, tout en suggérant des façons d'en atténuer les effets.

Langues officielles

Nous offrons des services dans les deux langues officielles du Canada : le français et l'anglais. Les membres d'un comité doivent s'assurer que toutes les propositions soumises dans l'une des deux langues officielles font l'objet d'une évaluation complète et détaillée. Si l'on vous a assigné une proposition dans une langue que vous ne comprenez pas, veuillez immédiatement nous le faire savoir et nous l'attribuerons à un autre membre de votre comité d'évaluation. Les réunions des comités se déroulent habituellement en anglais.

Processus d'évaluation du mérite

Critères d'évaluation et normes

Les comités experts évaluent les propositions selon cinq critères d'évaluation qui reflètent les objectifs du concours. Chaque critère d'évaluation doit satisfaire à une norme. Les établissements demandeurs ont reçu comme consigne d'indiquer clairement dans quelle mesure les propositions répondent à chaque critère d'évaluation en fournissant suffisamment de renseignements pour vous permettre d'évaluer le mérite de chaque projet. (Voir « [Partie 3 : Normes relatives aux critères d'évaluation et instructions](#) »)

Échelle d'évaluation

Nous avons recours à une échelle d'évaluation comprenant cinq cotes permettant de déterminer dans quelle mesure une proposition répond à chaque critère d'évaluation (voir « Tableau 1 – Échelle d'évaluation et guide d'interprétation des cotes » ci-après). Votre cote doit refléter les forces et les faiblesses que vous aurez identifiées.

Tableau 1: Échelle d'évaluation et guide d'interprétation des cotes

Cote	Interprétation
 4+ Dépasse la norme	La proposition satisfait clairement à tous les éléments de la norme du critère d'évaluation et elle présente des qualités ou des forces qui dépassent les attentes .
 4 Satisfait à la norme	La proposition satisfait clairement à tous les éléments de la norme du critère d'évaluation. Aucune faiblesse n'a été identifiée.
 3 Comporte des faiblesses mineures	La proposition satisfait dans une large mesure à la norme du critère d'évaluation. Bien que des faiblesses mineures aient été identifiées, celles-ci pourraient être corrigées par l'équipe de recherche. Les forces l'emportent sur les faiblesses.
 2 Satisfait partiellement à la norme	La proposition satisfait partiellement à la norme du critère d'évaluation. Il serait difficile pour l'équipe de recherche de remédier aux faiblesses majeures identifiées sans apporter des changements significatifs au projet. Les faiblesses l'emportent sur les forces.
 1 Ne satisfait pas à la norme	La proposition ne satisfait pas à la norme du critère d'évaluation. Les informations fournies sont insuffisantes ou ne répondent pas à tous les éléments de la norme du critère d'évaluation.

Matériel requis

Vous trouverez toute la documentation et l'information dont vous avez besoin pour réaliser votre évaluation dans le [Système de gestion des contributions de la FCI](#) (SGCF). Si vous ne possédez pas déjà un compte, nous en créerons un pour vous.

Le SGCF est divisé en différents tableaux de bord selon le type d'utilisateur ou d'utilisatrice. Le tableau de bord de l'évaluateur permet de consulter le matériel et d'entamer le processus d'évaluation. Pour consulter le matériel, cliquez sur le nom du comité. La page « Évaluation et documentation » apparaîtra. Vous y trouverez :

- Les propositions;
- Un tableau d'assignation des propositions à évaluer;
- Un formulaire d'évaluation préliminaire;
- L'ordre du jour de la réunion.

Pour en savoir plus sur l'utilisation du SGCF, consultez le document [Initiation au Système de gestion des contributions de la FCI – Guide des évaluateurs](#).

Rôles et responsabilités des membres des comités experts

Le président ou la **présidente** d'un comité expert est chargé de diriger la réunion et de s'assurer que le comité fonctionne de manière efficace. Le président ou la présidente lira toutes les propositions avant la réunion et veillera à ce que le processus d'évaluation soit équitable et constructif.

Au cours de la réunion, le président ou la présidente s'assurera que :

- Tous les membres bénéficient d'un temps de parole et que leur avis est pris en considération;
- Toutes les propositions sont évaluées équitablement, uniformément et conformément aux lignes directrices énoncées dans le présent document;
- Chaque proposition est examinée de manière suffisamment détaillée;
- Les membres parviennent à un consensus quant à la cote à attribuer à chaque critère;
- Les cotes sont suffisamment justifiées pour permettre au personnel de la FCI de rédiger le rapport consensuel.

Le président ou la présidente est également responsable de veiller à ce que le rapport consensuel rédigé pour chaque proposition reflète fidèlement les discussions qui auront eu lieu lors de la réunion.

Les membres des comités experts ont une expertise pointue dans divers aspects traités dans les propositions que leur comité aura à évaluer. Pour chaque proposition qui sera évaluée par votre comité, vous vous verrez attribuer soit le rôle d'évaluateur ou d'évaluatrice, soit celui de lecteur ou lectrice.

Les évaluateurs et évaluatrices fourniront avant la réunion du comité les cotes et commentaires préliminaires des propositions qui leur auront été assignées. Pendant la réunion, il leur sera demandé de présenter leur évaluation et de parvenir à un consensus avec tous les autres membres quant à la cote à attribuer. Chaque proposition sera assignée à au moins trois membres du comité. Les propositions qui vous sont assignées à titre d'évaluateur ou évaluatrice sont indiquées sous l'onglet « Votre évaluation » de la page « Évaluation et documentation » dans le SGCF. Vous ne devez y saisir que les cotes des propositions qui vous auront été assignées à titre d'évaluateur ou évaluatrice.

Les lecteurs et lectrices ont accès à la proposition, mais ne sont pas tenus de soumettre une évaluation préliminaire. En revanche, leur participation à la discussion est souhaitable car elle contribuera à parvenir à un consensus quant aux cotes à attribuer à chaque proposition.

Les membres du personnel de la FCI ont pour tâche de soutenir le président ou la présidente du comité en donnant des précisions sur les critères d'évaluation, l'échelle d'évaluation ou tout autre aspect du concours. De plus, ces personnes prendront des notes détaillées afin de rédiger le rapport de comité de chaque proposition. Dans le cas où un comité n'aurait pas de président ou de présidente, le personnel de la FCI conduira la réunion et la discussion.

Des observateurs et observatrices, y compris d'autres membres du personnel de la FCI, assistent parfois aux réunions des comités. De plus, afin de coordonner les processus d'évaluation et d'éviter les doublons d'efforts, il se peut que nous invitions aussi des représentantes ou représentants des autorités provinciales ou territoriales concernées, ou d'autres partenaires de financement, à observer les réunions des comités experts.

Étapes de l'évaluation du comité expert

Avant la réunion

Consultez les documents d'évaluation

Peu après la date limite pour soumettre les propositions, vous recevrez un courriel pour pouvoir activer votre compte dans le [Système de gestion des contributions de la FCI](#) (SGCF). Si vous possédez déjà un compte, vous recevrez un courriel vous avisant que le matériel d'évaluation est accessible. Consultez le document [Initiation au Système de gestion des contributions de la FCI – Guide des évaluateurs](#) pour en savoir plus.

Participez à une séance de breffage

La FCI organisera des séances de breffage au sujet du processus d'évaluation. Celles-ci porteront principalement sur votre rôle en tant que membre ou président ou présidente d'un comité expert et viseront à assurer une compréhension commune des critères et de l'échelle d'évaluation. Nous pourrions par la même occasion répondre à toutes vos questions concernant le processus d'évaluation.

Suivez le module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs

Afin de veiller à la mise en œuvre d'un processus d'évaluation équitable, nous vous invitons à suivre le [module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs](#) avant d'évaluer les propositions qui vous ont été attribuées.

Effectuez une évaluation préliminaire

Les documents fournis doivent être la seule source d'information sur laquelle vous fonderez votre évaluation. Les établissements demandeurs ont reçu comme consigne de démontrer dans leur proposition de quelle manière le projet satisfait à chaque critère d'évaluation.

Pour chaque proposition, vous devrez :

- Cerner les forces et les faiblesses de la proposition en fonction de chacun des critères d'évaluation. Veillez à utiliser les critères correspondants au volet dans lequel la proposition a été soumise (voir les [guides relatifs aux critères d'évaluation de chaque volet](#));
- Utiliser l'échelle d'évaluation comprenant cinq cotes afin de déterminer la mesure dans laquelle une proposition répond à la norme pour chaque critère d'évaluation;
- Dans le SGCF, sélectionner votre cote pour chaque critère d'évaluation à partir d'un menu déroulant et indiquer les forces et les faiblesses dans la section correspondante réservée aux commentaires. Vous pourrez également soumettre vos commentaires dans un gabarit de document Word que nous fournissons;
- Remplir et soumettre votre évaluation préliminaire **au moins une semaine avant la réunion de votre comité.**

Consultez la « [Partie 3 : Normes relatives aux critères d'évaluation et instructions](#) » pour en savoir plus sur l'évaluation de chaque critère.

Les évaluations préliminaires ne sont pas transmises aux établissements demandeurs. Elles servent uniquement à orienter les discussions pendant la réunion et à alimenter les rapports des comités experts.

Pendant la réunion

Les comités experts se réuniront par visioconférence sur Microsoft Teams. Selon le nombre de propositions à évaluer et afin de pouvoir bien tenir compte de l'emploi du temps de tous les membres du comité, vous pourriez avoir à participer à plus qu'une réunion.

Pendant la réunion, vous et les autres membres discuterez de chaque proposition pendant environ 60 minutes.

Le président ou la présidente mènera la discussion.

Chaque critère sera traité à tour de rôle et plus particulièrement lorsque des écarts importants entre les évaluations préliminaires surviennent. La discussion se déroulera comme suit :

- Le président ou la présidente invitera l'évaluateur principal ou l'évaluatrice principale à fournir un bref aperçu de la proposition;
- L'évaluateur principal ou l'évaluatrice principale indiquera la cote attribuée au premier critère d'évaluation et fournira une brève justification soulignant les forces et les faiblesses de la proposition;
- Le président ou la présidente du comité invitera les autres membres à présenter leur évaluation à tour de rôle, y compris toute information supplémentaire ou point de vue divergent;
- Le président ou la présidente ouvrira la discussion au reste du comité;
- Le président ou la présidente résumera les forces et les faiblesses identifiées et aidera le comité à parvenir à un consensus quant à la cote à attribuer à ce critère avant de passer au suivant;
- La cote attribuée devra refléter fidèlement les forces et les faiblesses identifiées au cours de la discussion, et ce, pour chaque critère.

Les comités experts n'auront pas à formuler de recommandations de financement, mais pourraient avoir à identifier les articles dont l'acquisition ne serait pas justifiée de façon adéquate.

Après la réunion

Rapports des comités experts

Les membres du personnel de la FCI rédigeront un rapport propre à chaque proposition de façon à résumer l'évaluation consensuelle et les commentaires des membres du comité. Ils ou elles demanderont ensuite au président ou à la présidente du comité de réviser et d'approuver ces rapports. En ce qui concerne les comités sans président ou présidente, les membres du personnel de la FCI demanderont aux membres du comité de le faire. Les rapports indiqueront aussi le nom des membres du comité et le nom des établissements auxquels ils ou elles sont affiliés. Chaque commentaire sera présenté comme celui du comité et ne pourra être attribué à quiconque en particulier.

Tableau 2 – Sommaire des principales activités des comités experts

Échéance	Activités
Avant la réunion	Le président ou la présidente doit : • Activer son compte et accéder au Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF); • Consulter les documents d'évaluation disponibles dans son tableau de bord; • Informer la FCI de tout conflit d'intérêts; • Participer à une séance de breffage; • Suivre le module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs; • Lire les propositions. Les membres doivent : • Activer leur compte et accéder au Système de gestion des contributions de la FCI (SGCF); • Consulter les documents d'évaluation disponibles dans leur tableau de bord; • Informer la FCI de tout conflit d'intérêts; • Participer à une séance de breffage; • Suivre le module de formation sur les préjugés et le processus d'évaluation par les pairs; • Évaluer les propositions en fonction des critères d'évaluation; • Transmettre à la FCI leurs évaluations préliminaires au moins une semaine avant la réunion.
Pendant la réunion	Le président ou la présidente guide le comité dans l'évaluation de chaque proposition, l'une à la suite de l'autre. Le comité cerne les forces et les faiblesses selon chaque critère d'évaluation de façon à parvenir à un consensus quant à la cote à attribuer. Cette discussion alimente le rapport du comité.
Après la réunion	Les membres du personnel de la FCI rédigent un rapport consensuel pour chaque proposition. Le président ou la présidente revoit et approuve les rapports.

Partie 3 : Normes relatives aux critères d'évaluation et instructions

Cette section décrit les concepts importants que les établissements demandeurs devaient garder à l'esprit lors de l'élaboration d'une proposition. Elle présente ensuite des instructions détaillées concernant ce qu'il fallait y inclure en fonction du volet choisi.

Recherche

Concevoir la recherche dans une perspective d'équité, de diversité et d'inclusion

De nombreuses données démontrent clairement que concevoir la recherche en intégrant les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) favorise l'obtention d'excellents résultats de recherche qui non seulement sont efficaces, mais sont aussi représentatifs de l'ensemble de la population canadienne. Bien que la pertinence des principes d'EDI dans la phase de conception de la recherche puisse varier selon les domaines et les types d'activités de recherche, ces principes doivent être pris en compte dans chaque proposition.

Pour mener des activités de recherche rigoureuses, il faut adopter des pratiques inclusives à chaque étape du processus, depuis l'élaboration du postulat scientifique, à la sélection des collaborateurs et collaboratrices, en passant par l'interprétation et la diffusion des données. De plus, en éliminant les obstacles qui empêcheraient de participer à la recherche, la FCI renforce l'innovation, favorise la créativité, encourage diverses approches de résolution des problèmes et parvient à l'excellence.

Voici quelques exemples de pratiques liées à la recherche à prendre en compte, le cas échéant :

Planification et conception de la recherche

- Intégrer une grande diversité de perspectives provenant des populations concernées par le sujet d'étude, y compris de groupes marginalisés ou sous-représentés;
- Veiller à ce que la conception des activités de recherche tienne compte des préjugés et comporte des mesures d'atténuation;
- Élaborer des questions de recherche et une méthodologie en collaboration avec un large éventail de personnes et de groupes qui s'intéressent au domaine ou qui y exercent une influence;
- Réfléchir aux répercussions que les activités de recherche pourraient avoir sur les personnes et les communautés concernées (par exemple, des patientèles, des groupes d'intérêt particuliers, d'éventuels utilisateurs ou utilisatrices de la technologie).

Revue de la littérature

- Prendre en compte des bases de données, des revues scientifiques et des référentiels de connaissances de différentes régions et langues;
- Prendre en compte des auteurs et autrices ou des détenteurs et détentrices de connaissances issus de divers milieux (par exemple, de l'intérieur et de l'extérieur du milieu de l'enseignement postsecondaire).

Collecte et analyse des données

- Veiller à ce que les méthodes de collecte de données tiennent compte des diverses réalités culturelles et intègrent une variété de communautés pertinentes aux activités de recherche;
- Prendre en compte les facteurs d'identité croisés (par exemple, sexe/genre, origine ethnique/race, handicap, statut socioéconomique, situation géographique, âge) lors de l'analyse des données afin de comprendre les expériences et les impacts différenciés;
- Aborder clairement les questions du contrôle des données, de la propriété et de la gestion de celles-ci, en particulier pour les données concernant les peuples autochtones ou les groupes marginalisés ou sous-représentés.

Équipe

Recenser les produits de la recherche : plus qu'un chiffre

Mesurer les résultats des activités de recherche repose souvent sur des indicateurs quantitatifs connus tels que l'indice de Hirsh, le facteur d'impact des revues scientifiques ou le nombre de citations reçues par article scientifique. Pourtant, il a été prouvé que ces indicateurs sont réducteurs, souvent trompeurs et insuffisants pour rendre compte de toute la richesse des activités de recherche. S'il est essentiel d'évaluer la qualité et les résultats des produits de la recherche, la FCI reconnaît le bienfondé d'élargir l'éventail des indicateurs. Pour démontrer la valeur de leurs travaux de recherche, les établissements peuvent inclure des indicateurs relatifs aux articles publiés, tels que le nombre de citations, mais ils doivent aussi fournir des exemples qualitatifs de citations notables ou d'autres indicateurs de qualité ou d'impact. Les évaluateurs et évaluatrices ont pour consigne de ne pas uniquement prendre en considération des indicateurs quantitatifs comme seul gage de qualité des propositions. Le [site Web de la Déclaration sur l'évaluation de la recherche](#) (DORA) permet d'en apprendre davantage (en anglais seulement).

Environnement de travail inclusif

Il est essentiel de surmonter les obstacles systémiques pour créer un environnement de travail inclusif. Les obstacles systémiques sont des politiques ou des pratiques qui entraînent la marginalisation de certains groupes de personnes et ainsi, limitent l'accès à un bassin de talents et à des idées, ce qui ultimement prive le Canada d'un potentiel d'innovation insoupçonné. Les personnes appartenant à ces groupes ont un accès inégal au marché de l'emploi, ainsi qu'à des services ou programmes — lorsqu'elles n'en sont pas exclues —, ce qui contribue à perpétuer leur marginalisation et leur sous-représentation. Les groupes sous-représentés peuvent comprendre, entre autres, les femmes, les Autochtones, les groupes racisés et les membres des communautés 2ELGBTQI+, les personnes en situation de handicap et les chercheurs et chercheuses en début de carrière.

La FCI s'attend à ce que les propositions soumises dans le cadre de ce concours identifient les obstacles systémiques à la participation des groupes sous-représentés en fonction de leur domaine de recherche, et proposent des pratiques concrètes, fondées sur des données probantes, qui contribueront à les surmonter et à créer un environnement de travail inclusif pour l'ensemble des membres de l'équipe.

S'appuyer exclusivement sur les lignes directrices et les politiques de son établissement ne suffit pas.

Il existe une abondante littérature — évaluée par des pairs — qui recense des pratiques efficaces et fructueuses pour mettre en œuvre les principes d'EDI au travail. Vous devez élaborer et appliquer un plan propre à votre équipe, fournir des références qui l'appuient et disposer de mécanismes permettant de démontrer leur efficacité. Ce plan doit prendre en compte le recrutement et les moyens mis en œuvre pour soutenir les membres des groupes sous-représentés une fois embauchés.

Voici quelques exemples de pratiques concrètes visant à créer un environnement de travail inclusif (liste non exhaustive) :

- Énoncés décrivant la culture d'équipe souhaitée;
- La désignation de personnes ayant des responsabilités clairement définies pour soutenir les groupes sous-représentés, en accordant une attention particulière aux questions liées à la « charge supplémentaire imposée aux minorités »;
- La mise en avant du principe de l'humilité culturelle et la création d'un milieu d'apprentissage culturel constructif;
- La mise en œuvre de programmes sur l'équité et l'égalité entre les genres (par exemple, le programme du CRSNG);
- La mise en place de mécanismes de rétroaction sûrs et efficaces;
- La mise en place de pratiques d'accès équitables et inclusives (par exemple, un comité sur l'accès indépendant);
- La mise en place de pratiques de recrutement et d'embauche inclusives;
- L'élaboration de plans visant à réévaluer régulièrement les activités liées à l'EDI;
- L'intégration de chercheurs et chercheuses en début de carrière au sein des instances dirigeantes et consultatives;
- L'octroi de soutien financier adéquat de la part de l'établissement afin d'appuyer des mesures liées à l'EDI;
- L'octroi de soutien financier ciblé en faveur des groupes sous-représentés (par exemple, réduction des frais d'utilisation de l'infrastructure).

Pérennité

Gestion responsable et éthique des données

Faire une gestion responsable et éthique des données, c'est disposer d'un plan clair de collecte, de conservation, d'utilisation et de diffusion des données de recherche qui protège la vie privée, la confidentialité et l'intégrité des données. Une telle gestion préconise des mécanismes comme :

- L'utilisation de systèmes de stockage sécurisés et approuvés par l'établissement;
- Le chiffrement des fichiers et des appareils;
- La protection des données par des mots de passe robustes et une authentification multifactorielle;
- L'accès réservé aux membres autorisés de l'équipe;
- La sauvegarde régulière des données;
- La conservation des données pour une utilisation à long terme assortie d'une politique d'élimination des données.

Les renseignements sensibles ou personnels, en particulier les données relatives à la santé, doivent être dépersonnalisés ou anonymisés dans la mesure du possible, et les données ne doivent être conservées que le temps nécessaire.

La gestion éthique des données implique également le respect des droits et attentes des personnes et des communautés prenant part à la recherche. Les données doivent être recueillies et utilisées uniquement à des fins approuvées, conformément au consentement éclairé et aux autorisations éthiques. Il est attendu des établissements qu'ils minimisent la collecte de données personnelles ou sensibles et qu'ils évitent de transmettre des données par des méthodes non sécurisées (courriels personnels, clé USB non cryptée). De plus, ils doivent s'assurer de transmettre ou d'éliminer les données de manière responsable et transparente, conformément aux lignes directrices éthiques, aux politiques de l'établissements et aux lois en vigueur.

Toute recherche impliquant des données sur les Premières Nations, les Métis ou les Inuit doit respecter les [principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession \(PCAP®\)](#), ainsi que les [principes CARE](#) (avantage collectif, pouvoir de contrôle, responsabilité et éthique) pour la gouvernance des données autochtones (en anglais seulement).

Retombées

Entrevoir toute la diversité des retombées

Les retombées de la recherche sont très variées :

- En santé, cela peut se traduire par de nouveaux outils de diagnostic, de nouveaux traitements ou médicaments;
- En environnement, cela peut se traduire par le suivi des effets des changements climatiques planétaires, le déploiement de méthodes de conservation des terres et des eaux ou de réduction de la pollution et des émissions de carbone, ou bien encore, par le fait d'élaborer des politiques de protection de l'environnement;
- D'un point de vue socioculturel, cela peut se traduire par l'amélioration du bien-être des individus en améliorant les communautés, par une sécurité et une sûreté accrues, par une participation accrue des citoyens, par de nouvelles politiques ou pratiques ou par des progrès en matière de prise de décision;
- En économie, cela peut se traduire par la création d'emplois, de produits, de services ou d'industries durables.

Transformer les fruits de la recherche en retombées

En tant que signataire de la Déclaration sur l'évaluation de la recherche (DORA), la FCI s'engage à reconnaître et à évaluer diverses formes d'activités de recherche. Les travaux de recherche peuvent être mis à profit et se traduire par de nombreux résultats et retombées, notamment (liste non exhaustive) :

- Des pièces de théâtre, des spectacles de danse ou des films;
- La création de propriété intellectuelle ou brevets;
- La diffusion de résultats sur des plateformes en libre accès;
- La diffusion d'une réflexion portant sur un article, un livre ou encore une présentation sur les médias sociaux, dans une baladodiffusion ou un billet de blogue;
- La formation de personnel hautement qualifié et prêt à intégrer le marché du travail;
- La présentation d'exposés dans le cadre de conférences ou d'autres événements;
- La production de logiciels ou de ressources numériques;
- La production de travaux de recherche sur les populations autochtones ou de formations sur la sensibilisation aux réalités culturelles;
- La publication d'articles de recherche, de rapports techniques ou de livres;
- Le développement de produits commerciaux ou de nouvelles technologies;
- Le fait de contribuer à des politiques ou à des décisions d'affaires;
- L'organisation d'activités de mobilisation ou de sensibilisation au sein de la collectivité;
- L'organisation d'expositions ou d'événements publics;
- Une couverture médiatique ou la publication d'éditoriaux.

Le document « [Repenser notre manière d'évaluer la recherche](#) » (en anglais seulement) permet d'en apprendre davantage.

Informations utiles en ce qui concerne le personnel hautement qualifié

En décrivant la formation offerte au personnel hautement qualifié, les établissements doivent :

- Indiquer le nombre de techniciens, d'assistants de recherche, d'étudiants de premier, second et troisième cycles et de stagiaires postdoctoraux qui bénéficieront de la formation;
- Décrire les compétences qu'ils acquerront;
- Préciser en quoi la nouvelle infrastructure va améliorer l'environnement de formation;
- Décrire les différents parcours de carrière qu'ils pourront emprunter ou tout autre avantage connexe qu'elles et ils pourraient en retirer;
- Communiquer les informations relatives aux parcours professionnels d'anciens membres du personnel hautement qualifié (si disponibles).

Autres sources d'information pertinentes

Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

- [Ressources au sujet de l'équité, de la diversité et de l'inclusion \(EDI\)](#).

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) :

- [Subventions Dimensions Canada](#);
- [Guide du CRSNG pour la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans la recherche](#);
- Vidéo complémentaire : [Renforcer la recherche grâce à la prise en compte des considérations en matière d'équité, de diversité et d'inclusion dans le processus de recherche](#).

Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)

- [Guide du CRSH pour aborder les considérations liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion dans les demandes de subvention de partenariat](#).

Volet 1 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances (ouvert)

Guide relatif aux critères d'évaluation

Comités experts

4+	4	3	2	1
La proposition dépasse la norme du critère d'évaluation.	La proposition satisfait à tous les égards à la norme du critère d'évaluation.	Bien que comportant des faiblesses mineures , la proposition satisfait à la norme du critère d'évaluation.	La proposition satisfait partiellement à la norme du critère d'évaluation.	La proposition ne satisfait pas à la norme du critère d'évaluation.

VOLET
1

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Recherche	Le programme de recherche est novateur, réalisable et concurrentiel sur la scène internationale.	• Décrivez en détail le programme de recherche, ses aspects novateurs et son potentiel de percée. Situez-le dans le contexte national et international. Veuillez inclure des points de comparaison et des références; • Décrivez l'approche, la méthodologie et les principaux défis, ainsi que la manière dont l'équipe les surmontera; • Décrivez comment les principes d'équité, de diversité et d'inclusion ont été pris en compte et mis en œuvre dans la conception du programme de recherche. Si aucune considération relative à l'EDI n'est pertinente, veuillez expliquer pourquoi.
Équipe	Les membres de l'équipe et leurs partenaires possèdent toute l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener les activités proposées et ils le feront dans un environnement de travail inclusif.	• Décrivez comment l'expérience, l'expertise et les rôles des membres de l'équipe répondent aux besoins du programme de recherche. Veuillez inclure une grille des compétences; • Décrivez comment les collaborateurs, les collaboratrices, les partenaires et les communautés sont mobilisés de manière significative pour appuyer le programme de recherche; • Décrivez les mesures spécifiques, concrètes et fondées sur des données probantes prises pour favoriser un environnement de travail qui permet la pleine participation de personnes issues de groupes sous-représentés et de chercheurs et chercheuses en début de carrière.

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Infrastructure	L'infrastructure demandée est nécessaire et appropriée pour mener à bien le programme de recherche.	• Décrivez chaque article demandé et pourquoi vous en avez besoin. Veuillez inclure un tableau faisant correspondre l'infrastructure aux activités et méthodologies proposées; • Décrivez en quoi l'infrastructure demandée est complémentaire de l'infrastructure existante dans l'établissement et dans les établissements partenaires.
Pérennité	L'infrastructure sera bien gérée, utilisée à bon escient et financièrement viable afin de garantir un fonctionnement sûr à long terme.	• Décrivez comment l'infrastructure sera gérée, exploitée et entretenue; • Décrivez comment l'infrastructure sera utilisée à bon escient. Veuillez inclure des informations à propos des politiques d'accès à l'infrastructure et des niveaux d'utilisation actuels et prévus; • Décrivez les plans pour une gestion responsable et éthique des données; • Décrivez les plans pour assurer la viabilité financière de l'infrastructure, en détaillant les coûts d'exploitation et de maintenance ainsi que les sources de revenus.
Retombées	Le projet génèrera des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne. Les membres de l'équipe et leurs partenaires ont défini des stratégies visant à favoriser l'application concrète des résultats de recherche grâce à la mobilisation des connaissances, au transfert de technologie et à la participation des utilisatrices et utilisateurs finaux.	• Décrivez les retombées pertinentes et leur application concrète pour la population canadienne; • Décrivez les plans de mobilisation des connaissances, de transfert de technologie et de collaboration avec les partenaires et les utilisatrices et utilisateurs finaux (par exemple, collaboration avec les communautés, les cliniciennes, les cliniciens ou les secteurs public ou privé); • Décrivez la formation offerte au personnel hautement qualifié.

Volet 2 : À l'avant-garde de l'exploration et de la production de connaissances dans les domaines des sciences sociales, humaines et des arts

Guide relatif aux critères d'évaluation

Comités experts

4+

La proposition **dépasse** la norme du critère d'évaluation.

4

La proposition **satisfait à tous les égards** à la norme du critère d'évaluation.

3

Bien que comportant des **faiblesses mineures**, la proposition satisfait à la norme du critère d'évaluation.

2

La proposition **satisfait partiellement** à la norme du critère d'évaluation.

1

La proposition **ne satisfait pas** à la norme du critère d'évaluation.

VOLET
2

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Recherche	Le programme de recherche est novateur, réalisable et concurrentiel sur la scène internationale.	• Décrivez en détail le programme de recherche, ses aspects novateurs et sa contribution significative à l'avancement des connaissances. Situez-le dans le contexte national et international des débats savants ou créatifs pertinents. Veuillez inclure des références; • Décrivez l'approche, la méthodologie et les principaux défis, ainsi que la manière dont l'équipe les surmontera; • Décrivez comment les principes d'équité, de diversité et d'inclusion ont été pris en compte et mis en œuvre dans la conception du programme de recherche. Si aucune considération relative à l'EDI n'est pertinente, veuillez expliquer pourquoi.

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Équipe	Les membres de l'équipe et leurs partenaires possèdent toute l'expérience et l'expertise nécessaires pour mener les activités proposées et ils le feront dans un environnement de travail inclusif.	• Décrivez comment l'expérience, l'expertise et les rôles des membres de l'équipe répondent aux besoins du programme de recherche. Veuillez inclure une grille des compétences; • Décrivez comment les collaborateurs, les collaboratrices, les partenaires et les communautés sont mobilisés de manière significative pour appuyer le programme de recherche; • Décrivez les mesures spécifiques, concrètes et fondées sur des données probantes prises pour favoriser un environnement de travail qui permet la pleine participation de personnes issues de groupes sous-représentés et de chercheurs et chercheuses en début de carrière.
Infrastructure	L'infrastructure demandée est nécessaire et appropriée pour mener à bien le programme de recherche.	• Décrivez chaque article demandé et pourquoi vous en avez besoin. Veuillez inclure un tableau faisant correspondre l'infrastructure aux activités et méthodologies proposées; • Décrivez en quoi l'infrastructure demandée est complémentaire de l'infrastructure existante dans l'établissement et dans les établissements partenaires.
Pérennité	L'infrastructure sera bien gérée, utilisée à bon escient et financièrement viable afin de garantir un fonctionnement sûr à long terme.	• Décrivez comment l'infrastructure sera gérée, exploitée et entretenue; • Décrivez comment l'infrastructure sera utilisée à bon escient. Veuillez inclure des informations à propos des politiques d'accès à l'infrastructure et des niveaux d'utilisation actuels et prévus; • Décrivez les plans pour une gestion responsable et éthique des données; • Décrivez les plans pour assurer la viabilité financière de l'infrastructure, en détaillant les coûts d'exploitation et de maintenance ainsi que les sources de revenus.

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Retombées	Le projet générera des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne. Les membres de l'équipe et leurs partenaires ont défini des stratégies visant à favoriser l'application concrète des résultats de recherche grâce à la mobilisation des connaissances et à la participation des utilisatrices et utilisateurs finaux.	• Décrivez les retombées pertinentes et leur application concrète pour la population canadienne; • Décrivez les plans de mobilisation des connaissances, de diffusion culturelle et de collaboration avec les utilisatrices et utilisateurs finaux (par exemple, collaboration avec les communautés, les décideuses et décideurs publics ou d'autres publics concernés); • Décrivez la formation offerte au personnel hautement qualifié.

Volet 3 : Mise en place, renouvellement ou modernisation de plateformes scientifiques

Guide relatif aux critères d'évaluation

Comités experts

4+ La proposition dépasse la norme du critère d'évaluation.	4 La proposition satisfait à tous les égards à la norme du critère d'évaluation.	3 Bien que comportant des faiblesses mineures , la proposition satisfait à la norme du critère d'évaluation.	2 La proposition satisfait partiellement à la norme du critère d'évaluation.	1 La proposition ne satisfait pas à la norme du critère d'évaluation.
--	---	---	---	--

VOLET
3

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Recherche	La plateforme scientifique permet de mener des activités de recherche novatrices, réalisables et concurrentielles sur la scène internationale.	• Décrivez de façon sommaire la plateforme scientifique. Veuillez inclure des informations sur les types de projets que l'infrastructure permettra de réaliser et les types de services qu'elle permettra d'offrir; • Décrivez les aspects novateurs et le potentiel de percée d'un échantillon représentatif de projets. Situez la plateforme scientifique et ces projets dans le contexte national et international. Veuillez inclure des points de comparaison et des références; • Décrivez l'étendue et la diversité des utilisatrices et des utilisateurs de la plateforme scientifique. Décrivez la base d'utilisateurs actuelle ou prévue, en précisant le nombre de ceux qui sont internes et externes, leur répartition géographique (par région/province et par pays), ainsi que leur secteur d'activité (milieu de l'enseignement postsecondaire, collectivités ou secteurs public ou privé).
Équipe	L'équipe possède toute l'expérience et l'expertise nécessaires pour appuyer de multiples activités de recherche et elle le fera dans un environnement de travail inclusif.	• Décrivez comment l'expérience, l'expertise et les rôles des membres de l'équipe appuient de multiples activités de recherche. Veuillez inclure une grille des compétences; • Décrivez les mesures spécifiques, concrètes et fondées sur des données probantes prises pour favoriser un environnement de travail qui permet la pleine participation de personnes issues de groupes sous-représentés et de chercheurs et chercheuses en début de carrière.

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Infrastructure	L'infrastructure demandée est nécessaire, appropriée et permettra à la plateforme scientifique de bonifier son offre de service.	• Décrivez chaque article demandé et pourquoi vous en avez besoin. Veuillez inclure un tableau faisant correspondre l'infrastructure aux activités et méthodologies proposées; • Décrivez en quoi l'infrastructure demandée s'intègre bien à l'infrastructure existante et s'inscrit dans la mission de la plateforme scientifique; • Lorsque des salaires sont inclus dans le budget, décrivez le rôle que chaque personne aura dans l'exploitation, la maintenance ou la gestion de la plateforme scientifique. Veuillez fournir un tableau indiquant pour chaque poste, son titre, les fonctions, une estimation du salaire annuel et combien de temps le financement permettra de couvrir cet emploi.
Pérennité	L'infrastructure sera bien gérée, utilisée de façon optimale et financièrement viable afin de garantir un fonctionnement sûr à long terme.	• Décrivez comment la plateforme scientifique sera gérée, exploitée et entretenue; • Décrivez comment l'infrastructure sera utilisée de façon optimale. Veuillez inclure des informations à propos des politiques d'accès à l'infrastructure et des niveaux d'utilisation actuels et prévus; • Décrivez les plans pour une gestion responsable et éthique des données; • Décrivez les plans pour assurer la viabilité financière de l'infrastructure, en détaillant les coûts d'exploitation et de maintenance ainsi que les sources de revenus. Veuillez faire la distinction entre les coûts relatifs au personnel décrits dans la section « Infrastructure » et ceux couverts par d'autres sources (par exemple, le financement de l'établissement, les recettes relatives aux frais d'utilisation).

Critère d'évaluation	Norme	Instructions aux demandeurs
Retombées	La plateforme scientifique et les projets qu'elle permettra de mener à bien généreront des retombées pertinentes et significatives pour la population canadienne. Les membres de l'équipe et leurs partenaires ont défini des stratégies visant à favoriser l'application concrète des résultats de recherche grâce à la mobilisation des connaissances, au transfert de technologie et à la participation des utilisatrices et utilisateurs finaux.	• Décrivez les retombées pertinentes et leur application concrète pour la population canadienne; • Décrivez les plans de mobilisation des connaissances, de transfert de technologie et de collaboration avec les partenaires et les utilisatrices et utilisateurs finaux (par exemple, collaboration avec les communautés, les cliniciennes, les cliniciens ou les secteurs public ou privé); • Décrivez la formation offerte au personnel hautement qualifié.